

Questions orales

Nous voudrions aussi que le premier ministre nous dise si le gouvernement a étudié le rapport du Conseil économique qu'il qualifie de bible de l'Accord de libre-échange. On dit dans cet ouvrage que plus de 24 000 usines canadiennes risquent de fermer si l'Accord de libre-échange entre en vigueur. Nous aimerions savoir si le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le premier ministre ou quelqu'un d'autre au sein du gouvernement peut nous dire quelles usines seraient en mauvaise posture, où elles sont situées, combien de travailleurs seront touchés, et ce que le gouvernement a l'intention de faire...

Des voix: Oh, oh!

M. Axworthy: Monsieur le Président, le fait que le gouvernement s'entête à faire entériner l'Accord de libre-échange en faisant délibérément fi de ces chiffres montre à quel point il se moque du sort des travailleurs de ces 24 000 usines. Nous voulons savoir si le gouvernement va charger un comité spécial de la Chambre des communes d'étudier la question des fermetures d'usines et de veiller à ce que les victimes de l'Accord de libre-échange soient convenablement protégées.

L'hon. Robert de Cotret (ministre de l'Expansion industrielle régionale et ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie): Monsieur le Président, mon honorable collègue pose des questions très spécifiques, et j'aimerais lui répondre avec des chiffres précis.

En ce qui concerne les investissements annoncés au Canada depuis le début de l'année—je lui épargnerai une liste détaillée par industrie, mais je suis disposé à la lui fournir—on remarque les chiffres suivants: Nouvelle-Écosse, 2,2 milliards de dollars; Nouveau-Brunswick, 1,6 milliard de dollars; Terre-Neuve, 1,7 milliard de dollars; Québec, 3,1 milliards de dollars; Ontario, 3,7 milliards de dollars; Colombie-Britannique, 511,1 millions de dollars; Alberta, 6,78 milliards de dollars; Saskatchewan, 150 millions de dollars; Manitoba, 10 millions de dollars. Ces chiffres représentent au total près de 20 milliards de dollars de nouveaux investissements, qui témoignent d'une foi dans l'avenir de notre pays et dans son potentiel en matière de création d'emplois.

Des voix: Bravo!

M. Axworthy: Je signalerais simplement au ministre que ce n'est pas avec les chiffres qu'il donne que les travailleurs qui perdront leur emploi à cause de l'Accord de libre-échange vont pouvoir nourrir leur famille.

LES NÉGOCIATIONS FUTURES—ON DEMANDE
L'ÉTABLISSEMENT D'UN COMITÉ PARLEMENTAIRE

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur le Président, je voudrais poser ma question

supplémentaire aussi au premier ministre. Durant la campagne électorale, le premier ministre a garanti qu'un certain nombre de programmes canadiens essentiels ne seraient aucunement touchés par l'Accord de libre-échange, comme la Commission canadienne du blé, les programmes de développement régional et les subventions à l'agriculture. Nous apprenons maintenant que le Trade Office américain conteste beaucoup de ces programmes.

Le ministre du Commerce international dit lui-même que les subventions au transport des produits agricoles sont un enjeu des négociations et une nouvelle série de négociations débute sur la question des subventions et de l'harmonisation des normes sans que nous ayons la moindre idée de ce qui sera discuté.

Les Canadiens ne veulent pas être mis encore une fois devant le fait accompli. Le premier ministre acceptera-t-il de créer un comité de la Chambre pour examiner cette nouvelle série de négociations et pour veiller à ce que des programmes essentiels pour les Canadiens ne soient pas encore une fois sacrifiés dans les négociations?

• (1425)

L'hon. John Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, toutes les assurances possibles à cet effet ont été données aux Canadiens.

M. Allmand: Ce n'est pas vrai.

Mme Copps: Votre parole ne vaut pas le papier sur lequel elle est écrite.

M. Crosbie: J'aurai beau faire, j'aurai beau dire, certains en face ne voudront jamais me croire.

M. Allmand: Chat échaudé craint l'eau froide.

Mme Copps: Le premier ministre avait bien donné sa parole à propos des pensions de vieillesse.

M. Crosbie: Je n'ai pas assez de voix pour couvrir celle de la députée, dont j'ignore la circonscription, cette fois-ci. Le Canada fait partie du GATT depuis 1947 et il existe un code sur les subventions en vigueur au sein de cet organisme depuis cette date. Ni le Canada ni aucun pays du GATT ne se sont encore entendus sur ce qui constitue une subvention déloyale, et il faudra sans doute longtemps encore pour qu'une telle entente soit conclue.

Le Canada et les États-Unis créeraient un précédent de taille si jamais ils réussissaient à se mettre d'accord sur ce chapitre au cours des sept prochaines années. Dans l'intervalle, nous n'accepterons aucune définition susceptible de menacer un tant soit peu nos mesures de développement régional ou tout autre programme canadien de cette nature.